



PRÉFET DE MAINE-ET-LOIRE

CABINET DU PRÉFET
BCAB 2015- 971

**La préfète de Maine-et-Loire
Officier de la Légion d'honneur
Officier de l'ordre national du mérite**

Vu le code rural, notamment ses articles L. 211-11, L. 211-13-1, L. 211-14-2, L. 211-18, L. 214-6 et R. 211-5-3 à R. 211-5-6 ;

Vu la loi n° 2008-582 du 20 juin 2008 renforçant les mesures de prévention et de protection des personnes contre les chiens dangereux ;

Vu l'arrêté du ministre de l'intérieur, de l'outre-mer et des collectivités territoriales du 8 avril 2009 fixant les conditions de qualification et les capacités d'accueil requises pour dispenser la formation et délivrer l'attestation d'aptitude prévue à l'article L. 211-13-1 du code rural ;

Vu l'arrêté du ministre de l'intérieur, de l'outre-mer et des collectivités territoriales du 8 avril 2009 fixant les conditions de déroulement de la formation requise pour l'obtention de l'attestation d'aptitude prévue à l'article L. 211-13-1 du code rural ;

Compte tenu de l'avis du service santé et protection animales et surveillance biologique du territoire de la direction départementale de la protection des populations ;

Sur la proposition de la sous-préfète, Directrice de Cabinet ;

ARRETE

Article 1^{er}:

Sont habilitées à dispenser, en Maine-et-Loire, des formations aux propriétaires ou détenteurs de chiens de 1^{ère} et 2^{ème} catégories ou relevant de l'article L.211-14-2 du code rural et de la pêche maritime, les personnes dont la liste est annexée.

Article 2 :

La Sous-Préfète, Directrice de Cabinet, le Directeur Départemental de la Sécurité Publique, le Commandant du groupement de gendarmerie de Maine-et-Loire et M. le Directeur Départemental de la Protection des Populations sont chargés, chacun en ce qui le concerne de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture.

Une copie du présent arrêté sera transmise à titre d'information aux maires du département.

Fait à Angers, le 07 DEC. 2015
Pour la Préfète, et par délégation
La Sous-Préfète, directrice de cabinet

Sandra GUTHLEBEN

Identité	Adresse professionnelle	Téléphone e-mail	Diplôme/Titre/Qualification	Lieu de formation
M. BENESTREAU Jean-Pierre	Club « La Bodinière » 49800 Trélazé	02-41-93-90-00 ccangevin@wanadoo.fr	Brevet de moniteur de club Formation spécialisée MOFFA	Club « La Bodinière » 49800 Trélazé
M. BOUILLOU Virginie	route du Pontereau 49280 SAINT LEGER SOUS CHOLET	06-63-92-26-06 sanctuairedekali@bbox.fr	Certificat de capacité	Route de Pontereau 49280 SAINT LEGER SOUS CHOLET et chez les particuliers
Mme BOUZY Adeline	Edu 4 Pattes 6, rue du Verger 49122 Bégrilles-en-Mauges	02-41-63-33-33 06-43-42-03-69 bouzyadeline@orange.fr	Certificat de capacité « éducateur canin » CAP « agent de prévention et de sécurité » BEP A « élevage canin »	Rue des sports 49122 Bégrilles-en-Mauges ou formation à domicile, chez les particuliers
Mlle BRAMY Rosemary	28 rue de saint Cado 56550 BELZ	06-29-46-31-43	Certificat de capacité d'éducateur canin	28 rue de saint Cado 56550 BELZ ou formation à domicile chez les particuliers
M. DUPUIS Thierry	L'Enclose 49150 Montpollin	06-83-58-11-37 th.dupuis@free.fr	Certificat de capacité d'éducateur canin Certificat de comportementaliste	L'Enclose 49150 Montpollin
M. FORESTIER Loïc	Elevage de la Maison des fées » Education canine Lieu-dit « La Haute-Folie » 49600 Le Fief Sauvin	02-41-70-95-26 06-87-43-61-62 desfes@wanadoo.fr	Certificat de capacité de dressage de chiens au mordant	Elevage de la Maison des fées » Education canine Lieu-dit « La Haute-Folie » 49600 Le Fief Sauvin
M. FRANÇAIS Renaud	Centre d'activité du Pin 49070 Beauzoucé	02-41-23-11-40 06-14-11-71-51 renaudfrancais@akantacoupe.com	CESCCAM	Centre d'activité du Pin 49070 Beauzoucé ou formation à domicile, chez les particuliers
M. GROLLIER Josian	Distré Education canine saumuroise Rue de Léchallier Distré	06-37-48-07-23 distre.ees@wanadoo.fr maya61@msn.com		Distré Education canine saumuroise Rue de Léchallier 49400 Distré

Mme GROLIER Thamara Rue de Léchallier Distré	Distré Education canine saumuroise 49400	06-75-92-92-09 distre.ecs@wanadoo.fr maya61@msn.com	Certificat de capacité d'éducateur canin Formation spécialisée MOFFA	Distré Education canine saumuroise Rue de Léchallier 49400 Distré
Mme JARRET Odile-Sylvie	18 route de Tonquédec 22300 PLLOUBEZRE	02-96-47-15-93	Certificat de capacité	formation de groupes dans des locaux prévus à cet effet
M. JAUD André	Club « La Bodinière » 49800 Trélazé	02-41-93-90-00 ccangevin@wanadoo.fr	Brevet de moniteur de club Formation spécialisée MOFFA	Club « La Bodinière » 49800 Trélazé
M. MAKAROF Georges	Club canin sportif et d'éducation 18, Cour du Rocher 49100 Angers	02-41-86-79-84 02-40-96-94-89 georges.makarof@wanadoo.fr	Entraîneur en club canin Formation spécialisée MOFFA	Club canin sportif et d'éducation 18, Cour du Rocher 49100 Angers
M. MAZO Renaud	2 Square Lafayette 49000 Angers	06-99-26-85-10 renaud.mazo@free.fr	certificat d'aptitude de l'accompagnement des maîtres capacité d'éducateur canin	2 Square Lafayette 49000 Angers
M. MERCIER Philippe	Chemin des gramois 49400 Saumur	06-30-67-53-06	Certificat de capacité de dressage de chiens au mordant	Chemin des gramois 49400 Saumur
M. MULNET Pierre	33 quai Carnot 49400 Saumur	02-41-67-34-34	Docteur vétérinaire	ASPA Le bois Marsolleau Saint Hilaire- Saint Florent 49400
M. PASSELANDE Pascal	Lieu-dit « la Brosse » de Briollay Sylvain d'Anjou	route 49480 Saint	02-41-76-67-74 lesloupsdranch2@wanadoo.fr	Lieu-dit « la Brosse » route de Briollay 49480 Saint Sylvain d'Anjou
Mme REGNIER Angélique	6 rue Louis Jouvet 49770 La Membrolle-sur-Longuenée		02-53-61-00-89 brevet professionnel d'éducateur canin	6 rue Louis Jouvet 49770 La Membrolle-sur-Longuenée
M. SIONNIÈRE Daniel	Club cynophile angevin Chemin des Landes 49800 Trélazé	02-41-93-90-00 06-10-78-18-71 ccangevin@wanadoo.fr	Brevet de moniteur canin	Club cynophile angevin Chemin des Landes 49800 Trélazé